



COMMUNE DE LANHOUARNEAU

1, PLACE DE LA MAIRIE - 29430

TELEPHONE : 02.98.61.48.87
E-MAIL : accueil@lanhouarneau.fr

ARRETE MUNICIPAL AM-2026.15

Monsieur Eric PENNEC, Maire de Lanhouarneau

- vu les conditions climatiques de ces derniers jours, et annoncées pour les jours à venir,
- vu l'état du terrain de football, constaté par Monsieur le Maire,

ARRETE :

Article 1 :

Le terrain de football est déclaré impraticable, du vendredi 20 février 2026 au dimanche 22 février 2026 inclus pour les matchs prévus ce week-end, en raison de son humidité et des intempéries. L'accès au terrain est également interdit aux utilisateurs extérieurs au club de football FCLP.

Article 2 :

Monsieur le Maire demande au Président du Club d'en avertir les partenaires intéressés : District de Football du Nord-Finistère, les arbitres et les équipes prévus pour les différentes rencontres.

Article 3 :

Notification de la présente décision sera adressée aux partenaires précités, et archivée en Mairie.

**Fait à Lanhouarneau,
Le 18 février 2026
Eric PENNEC,
Maire de Lanhouarneau**

Pour le Maire de LANHOUARNEAU
Josée FALC'HUN
Adjointe Déléguée

